

Séance du Conseil général du mardi 18 septembre 2018**Réponse à la question écrite n° 35 du groupe HSA****déposée le 8 mai 2018 et intitulée : "Soutien au commerce local de Haute-Sorne"**

La Commune de Haute-Sorne possède le plus grand Centre commercial du Canton. Cette infrastructure attire un grand nombre de clients venant de l'extérieur et qui, par leurs déplacements dans notre Commune doivent pouvoir se rendre dans les autres commerces et participer à leur maintien.

Il faut dire que la diminution de la fréquentation des commerces locaux est due principalement aux habitants de nos villages qui s'approvisionnent en grande partie dans de grands centres commerciaux ou hors de nos frontières. Le E-commerce peut certainement jouer aussi un rôle dans cette inquiétante baisse de la consommation dans les commerces de détail dans nos différents villages. La politique des prix et les habitudes sont aussi des critères qu'il faut tenir compte.

Mais est-ce là les seules explications ?

Pour répondre aux trois questions posées, on peut apporter les éléments suivants :

- 1) Les Autorités communales n'entretiennent pas de relations régulières et rapprochées avec les divers commerçants, mais elles sont attentives aux diverses demandes et font part d'un intérêt certain quand un commerce veut s'installer, se transformer ou s'agrandir.
- 2) L'Autorité communale est attentive et à l'écoute des initiatives qui sont ou qui pourraient être développées dans notre région et bien sûr sur le territoire communal.

Toutes demandes ou volonté manifestées par le privé, d'ouvrir un commerce sera traitée avec la plus grande attention.

- 3) Le Conseil communal soutient le mieux et le plus souvent possible le commerce local et les divers artisans.

L'achat des produits de consommation pour notre administration ou nos différents services passe en premier lieu par l'achat local. Ceci depuis l'entrée en souveraineté de notre Commune.

Un tournus est mis en place avec les commerces de l'alimentation, avec les restaurants et tous les magasins pouvant offrir les produits souhaités. Ce tournus s'organise sur les cinq villages. L'Autorité communale veille aussi à ce que nos nombreux artisans soient préférés quand il s'agit des deniers publics. On essaie au maximum d'éviter les marchés publics ouverts vers l'extérieur.

D'autres mesures peuvent être proposées et mises à l'étude pour soutenir nos commerçants et artisans. Toutes propositions raisonnables et acceptables seront traitées par le Conseil communal.

Il nous semble que le seul soutien aux commerces locaux passe par un moyen simple et facile à appliquer; que la population soit solidaire et participe le plus souvent possible à l'achat régional et à la découverte des produits du terroir.